



Démarrage de la formation de formateurs à l'échelle locale **Jeudi 13 janvier 2022 à 10h**

La formation de formateurs à l'échelle locale a pour objectif le renforcement qualitatif des capacités des dirigeants et des personnels académiques et administratifs de notre université. Cette formation vise le transfert de connaissances, d'expériences et le savoir-faire aux dirigeants, enseignants-chercheurs et administratifs de notre université dans la production de plans d'action pour la définition/révision d'un projet d'établissement.

Un document sera envoyé à l'ensemble des participants avec toutes les informations techniques utiles pour participer aux webinaires et interagir de la meilleure façon possible.

Programme

Période : du 13 janvier au 3 février (les jeudis dans la matinée)

- **Jeudi 13 janvier 2022 : webinaire dans la matinée**
 - **Introduction** à la démarche qualité en Algérie, au Référentiel National Assurance Qualité (RNAQES), à l'auto-évaluation
- **Jeudi 20 janvier 2022 : webinaire dans la matinée**
 - **Module 2** : Modèles d'évaluation dans les différents domaines stratégiques à gouverner
- **Jeudi 27 janvier 2022 : webinaire dans la matinée**
 - **Module 6** : Classement des procédures et identification du personnel pour les processus d'accréditation et d'évaluation
- **Jeudi 03 février 2022 : webinaire dans la matinée**
 - **Module 9** : Internationalisation – ce webinaire sera animé par le MESRS et UNIMED

Période : 7 au 27 février 2022

Formation asynchrone

Mise à disposition des modules (mentionnés ci-dessous) sur la plateforme Moodle d'UNIMED pour les destinataires du WP4.

Module 3 : Processus de définition et construction des indicateurs pour l'enseignement

Module 4 : Projet d'établissement

Module 5 : Implication des parties prenantes externes

Module 7 : Stratégie de communication institutionnelle

Module 9 : Internationalisation des universités

Période : Entre le 27 février et le 31 mars 2022

Organisation des ateliers de formation à l'échelle locale en fonction de la disponibilité et du calendrier académique.